Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

# À l'approche d'un référendum sur le pétrole offshore en Italie, les liens entre une ministre et Total font scandale

Par Olivier Petitjean
Mondialisation.ca, 09 avril 2016
multinationales.org

Région : L'Europe
Thème: Pétrole,Gaz de schiste, Énergie, Transnationales

Le 17 avril doit se tenir en Italie un référendum sur l'avenir des plateformes pétrolières et gazières dans les eaux côtières du pays (dont une partie appartient à… EDF). Alors que le gouvernement de Matteo Renzi cherche à faire échouer ce scrutin en prônant l'abstention, il se trouve aujourd'hui plongé dans une crise politique en raison du traitement de faveur réservé par l'une de ses ministres au groupe français Total.

Les Italiens sont appelés à se prononcer par référendum le 17 avril prochain sur l'avenir des sites d'extraction pétrolière et gazière offshore au large des côtes de la péninsule. La question qui leur est posée est de savoir si les sites offshore situées dans les eaux côtières (à moins de 12 miles des terres) pourront être exploités jusqu'à leur épuisement, comme le veut une nouvelle législation adoptée par le gouvernement de Matteo Renzi en 2015, ou si leur exploitation doit être limitée dans le temps.

Ce référendum d'initiative populaire a été initié par neuf régions littorales de l'Italie [1], les plus exposées aux conséquences environnementales de ces activités. Il est activement soutenu par les grandes organisations écologistes comme Greenpeace, qui met en avant les pollutions occasionnées par ces plateformes offshore, l'absence de supervision publique adéquate et les royalties très faibles versées par leurs opérateurs.

En cas de victoire du oui (et surtout, en l'occurrence, de quorum suffisant), ces sites pétroliers – 92 sur 135 au total dans les eaux italiennes, les autres étant situées au-delà de la limite des 12 miles – devront tous cesser leurs opérations dans quelques années. L'enjeu concret est limité dans la mesure où les sites offshore concernés ne fournissent qu'une proportion modeste du gaz et une proposition infime du pétrole consommés en Italie. D'un point de vue symbolique, cependant, le référendum n'en représente pas un moins une occasion pour les citoyens italiens de voter la fin anticipée d'une bonne partie de l'extraction d'hydrocarbures dans les eaux de la péninsule, d'accélérer la transition énergétique et de désavouer les relations étroites entre administration et industrie pétrolière.

## Les liens entre gouvernement et industrie pétrolière font scandale

À l'approche du référendum, pour lequel le gouvernement de Matteo Renzi a appelé à s'abstenir afin de garder un pouvoir discrétionnaire sur le secteur, un nouveau scandale est d'ailleurs venu mettre en lumière ces liens étroits – même lorsqu'il ne s'agit pas de

l'entreprise nationale Eni. La ministre Federica Guidi a dû démissionner après qu'il ait été révélé qu'elle avait fait passer un amendement sur mesure dans la loi de finance 2014 visant à débloquer un projet pétrolier de Total, auquel son compagnon était associé en tant que sous-traitant. L'affaire a déclenché une crise politique sérieuse en Italie car elle implique également une autre ministre, très proche de Matteo Renzi.

L'amendement en question permettait au gouvernement italien d'autoriser directement l'exploitation par la firme française du gisement de Tempa Rossa, tout au sud du pays, malgré l'avis négatif des deux exécutifs régionaux concernés (Pouilles et Basilicate). Un responsable local de Total est visé par une enquête du parquet dans le cadre de cette affaire.

Une autre firme française est directement concernée par le référendum du 17 avril : EDF. À travers sa filiale Edison, active dans le domaine de l'extraction de pétrole et de gaz dans toute la région méditerranéenne et en mer du Nord, elle détient 15 des 92 plateformes offshore qui devront cesser leurs activités dans les années à venir en cas de victoire du oui au référendum [2].

Olivier Petitjean

Image de une : Greenpeace Italie

[1] Vénétie, Marche, Molise, Basilicate, Calabre, Campanie, Ligurie et Sardaigne. L'autre moyen d'organiser un référendum d'initiative populaire en Italie est de recueillir les signatures de 2% du corps électoral.

[2] L'essentiel des autres sont opérées par Eni.

La source originale de cet article est multinationales.org
Copyright © Olivier Petitjean, multinationales.org, 2016

---

*Articles Par :* Olivier Petitjean

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca